

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 29 MARS 2023

DELIBERATION N°2023.00170

ASSOCIATION JEUNES AMBASSADEURS - SUBVENTION 2023

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 22 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de voix : 61

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : M. Charles DALLARA

Membres titulaires présents :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOQCQ, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,

M. Patrick BOUCHET donne pouvoir à M. François DRIOL,

RECU EN PREFECTURE

Le 06 avril 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230329-D20230017010

Date de mise en ligne : 06 avril 2023

M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Julien LUYA donne pouvoir à M. David FARA,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE

Membres titulaires absents excusés :

Mme Christiane BARAILLER, M. Eric BERLIVET, M. Gilles BOUDARD,
M. André CHARBONNIER, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Michel GANDILHON, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 29 MARS 2023

ASSOCIATION JEUNES AMBASSADEURS - SUBVENTION 2023

Né en 1999 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, le programme Jeunes Ambassadeurs est désormais présent à Lyon, Saint-Etienne (depuis 2003), Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble et Valence (depuis la rentrée 2018/2019).

Les objectifs du programme «Jeunes Ambassadeurs» peuvent être résumés comme suit :

- dynamiser le rayonnement international de Lyon, Saint-Étienne, Grenoble, Chambéry, Clermont-Ferrand et Valence,
- créer des liens de qualité, durables entre les étudiants internationaux de haut niveau et les chefs d'entreprises ou cadres dirigeants,
- créer un réseau de pointe pour les relations internationales des entreprises du tissu économique local,
- favoriser les partenariats internationaux à venir pour les entreprises des Régions lyonnaise, stéphanoise, grenobloise, chambérienne, clermontoise et valentinoise.

Au-delà, il s'agit de constituer un réseau d'«ambassadeurs» au niveau mondial, à même de véhiculer les opportunités et atouts offerts par le territoire Auvergne-Rhône-Alpes au sein desquels ils ont effectué leurs études. Outre l'importance en termes de rayonnement et d'image d'une telle action, les retombées économiques peuvent être conséquentes lorsque les jeunes ambassadeurs, à l'issue de leurs études, accèdent à d'importantes fonctions dans leurs pays et souhaitent bâtir des projets transnationaux.

Chaque promotion compte environ 150 binômes, composés chacun d'un étudiant international en master ou doctorat des établissements d'enseignement supérieur partenaires du programme, et de son parrain (chef d'entreprise ou cadre dirigeant d'un grand groupe, PME ou institution).

Une promotion de jeunes ambassadeurs s'étale sur une durée de 8 mois (octobre à juin), période jalonnée par :

- la constitution d'un binôme «Etudiant» / «Coach économique». Ce dernier assume des responsabilités au sein d'une entreprise ou d'un organisme dont l'activité est en phase avec le cursus et les objectifs professionnels de l'étudiant accompagné. Il fait découvrir à celui-ci le fonctionnement de son organisation, son environnement professionnel,...
- un planning d'événements constitué de visites d'entreprises, de découvertes culturelles, de conférences, de moments de convivialité,
- la participation à des trophées pour lesquels un concours commun est organisé entre les jeunes ambassadeurs sur les différents territoires. Le thème du concours consiste en l'élaboration d'un projet économique, culturel, scientifique, institutionnel, ... entre la région

d'origine de l'étudiant et son territoire d'accueil. La soirée de remise des trophées se déroulera à Lyon le 6 avril 2023.

En contrepartie, les jeunes ambassadeurs, de retour dans leurs pays d'origines :

- valorisent les compétences des entreprises et organismes qui les ont accompagnés,
- participent au dynamisme du réseau «Jeunes Ambassadeurs» entre étudiants, anciens étudiants, coachs et établissements d'enseignement supérieur,
- facilitent les partenariats internationaux en restant en contact avec leurs coachs.

Le réseau « JA4ever » compte désormais plus de 3 000 Jeunes Ambassadeurs répartis dans 113 pays. Le réseau JA4ever de Saint-Etienne compte plus de 500 jeunes actifs de 57 nationalités. Il peut désormais constituer un «socle» pertinent dans le cadre de la démarche attractivité engagée par Saint-Etienne Métropole.

L'antenne de Saint-Etienne, implantée en 2003, est classée comme dynamique au sein du réseau de l'Association des Jeunes Ambassadeurs Auvergne-Rhône-Alpes. Cette année, la promotion stéphanoise compte 36 binômes, avec des étudiants venant des 4 continents représentant 15 nationalités, en Master 1, Master 2, Doctorat au sein de 7 établissements d'enseignement partenaires :

- ENISE,
- Ecole des Mines de Saint-Etienne (EMSE),
- Université Jean Monnet,
- TELECOM Saint-Etienne,
- IAE de Saint-Etienne
- ESADSE
- Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne (ENSASE)

Depuis 2003, 450 entreprises stéphanoises parrainent des étudiants étrangers en résidence à Saint-Etienne et le réseau ne cesse pas de croître.

Chaque année, les projets des Jeunes Ambassadeurs de Saint-Etienne sont primés lors du concours annuel des Trophées, prouvant leur implication dans le programme et leur volonté de favoriser des liens transfrontaliers. En 2022, il y a eu 1 gagnant stéphanois: Daniel RUIZ LOPEZ, étudiant mexicain de l'ENISE, dont le projet vise à créer un réseau multidisciplinaire et bilatéral entre les écoles et les entreprises entre sa région d'origine et sa Métropole d'accueil dans le but de promouvoir l'échange scientifique, technique, académique et culturel autour de la santé, l'éducation, l'environnement et la culture afin de générer des actions et des solutions qui conduisent à atteindre les objectifs de développement durable (ONU). La venue d'une délégation mexicaine à Saint-Etienne est programmée.

Depuis deux années, l'Association renforce sa communication digitale afin de développer son réseau et notamment créer une réelle communauté. Pour cela, en septembre 2022 une alternante en communication a été recrutée pour développer et animer le réseau aux côtés des deux permanentes. Depuis trois ans, l'antenne de Saint-Etienne ne cesse de se développer. Cette année, elle compte plus de 40 parrains. L'association se fixe l'objectif de faire de ce réseau un véritable vivier d'opportunités, en le développant davantage, le regard tourné vers les 20 ans d'existence de l'antenne de Saint-Etienne en 2023/2024. Un événement est d'ailleurs en préparation pour marquer cet anniversaire.

L'association a la volonté d'être présente auprès des étudiants internationaux, notamment dans les périodes difficiles (crise sanitaire, économique, guerre...). L'objectif est également de poursuivre cette volonté d'ouverture internationale des entreprises locales membres du réseau, et d'inciter les Jeunes Ambassadeurs à développer des liens avec Saint-Etienne.

Saint-Etienne Métropole est partenaire des Jeunes Ambassadeurs depuis la création de l'antenne stéphanoise en 2003.

Pour l'année universitaire 2022/2023, le soutien de Saint-Etienne Métropole permettrait à l'association Jeunes Ambassadeurs de réaliser les actions suivantes au titre de son antenne stéphanoise :

- Organisation de visites culturelles ou d'entreprises nécessitant une contribution financière,
- Evènements en interne : soirée de lancement des binômes, soirée de remise des Trophées, soirée de fin de promotion,
- Déplacements pour des visites de sites ou pour assister à des évènements lointains,
- Financement et suivi des projets des lauréats ligériens au concours des Trophées,
- Animation, communication et développement de l'antenne de Saint-Etienne,
- Possibilité offerte aux jeunes ambassadeurs stéphanois de participer aux évènements fédérateurs de l'association.

Pour les actions conduites dans le cadre de la promotion Jeunes Ambassadeurs 2022/2023 de Saint-Etienne, l'Association Jeunes Ambassadeurs sollicite une subvention de 5 000 €. Dans ce contexte, il est proposé de répondre positivement à cette demande.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve et autorise l'attribution d'une subvention de 5 000 € à l'Association « Jeunes Ambassadeurs » au titre de la promotion stéphanoise 2022/2023,**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer la convention et toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de la délibération,**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2023 (65 VIETU INUM).**

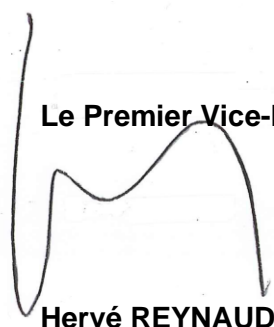
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,



Charles DALLARA

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD